



PORT D'ENVAUX



SITE INTERNET DE LA COMMUNE : <http://www.portdenvaux.fr>

BULLETIN MUNICIPAL



N° 113 OCTOBRE 2012



Repas Paëlla du 13 Juillet



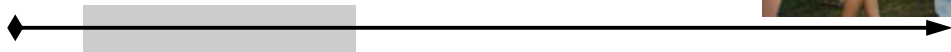
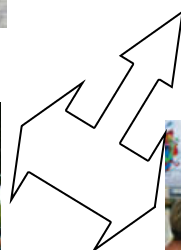
La baignade



Tournoi de palets



Festival des Fous Cavés



EDITORIAL

Cet été a été marqué par la fin des travaux de la traversée du bourg de Port d'Envaux.

Aujourd'hui, chacun peut constater, non seulement l'esthétique de cette réalisation, mais aussi le renforcement de la protection des piétons, la réduction globale de la vitesse des véhicules et du trafic des camions.

Nous avons dû cependant abandonner la priorité à droite au Carrefour du restaurant le Gabarier car, malgré l'existence d'une zone « 30 » à cet endroit, force a été de constater la dangerosité du carrefour du fait du non respect des règles de priorité par les usagers découvrant les lieux.

Nous avons reçu également des remarques concernant la rue de la Corderie et l'impossibilité de se croiser à cet endroit.

Le maintien du stationnement des véhicules dans cette rue est volontaire car les véhicules stationnés contraignent les conducteurs à ralentir et, de ce fait, renforcent la sécurité à un endroit qui est stratégique au milieu du bourg.

Par ailleurs, l'étroitesse de la voie a contraint les poids-lourds à éviter le passage dans le centre-bourg ce dont personne ne se plaindra.

Comme je vous l'avais annoncé précédemment, nous allons installer périodiquement des radars pédagogiques, mis à disposition par la Communauté de Communes, indiquant la vitesse des véhicules et incitant les conducteurs à lever le pied.

En accord avec la Gendarmerie, nous envisageons de procéder à des contrôles de vitesse aux endroits ayant fait l'objet préalablement de mesures de prévention.

Je reviens également sur une manifestation marquante de cet été à savoir, le Festival des Fous Cavés qui a entraîné des nuisances sonores importantes.

Je tiens, en préambule, à saluer le mérite des bénévoles de cette association qui ont mis tout en œuvre pour faire de ce festival une réussite par l'action qu'ils ont menée auprès des élèves de l'école, des adolescents du Centre de Loisirs, et par le sérieux dont ils ont fait preuve pour remettre en état et nettoyer les sites utilisés.

Néanmoins, subsiste un problème qui devient récurrent sur ce genre de festival : la présence d'individus dont le seul objectif est de pratiquer une musique amplifiée sans aucune considération pour le voisinage. Ce problème n'est pas simple à régler et se retrouve dans tous les festivals. Nous allons rechercher une solution avec les bénévoles des Fous Cavés pour trouver un remède à cette situation.

En dépend l'avenir du Festival.

Le Maire
Sylvain BARREAUD

Dans ce numéro :

- 1 Editorial
- 2 Comptes rendus des réunions du Conseil Municipal
- 07 Sensibilisons-nous à l'environnement
- 09 Randonnée Pédestre
- 10 Médiathèque
- 11 Relais Assistantes Maternelles Baby sitting
- 12 Assistantes maternelles Secteur paroissial Programme Intérêt Général
- 13 Le coin des associations Raquette, APE les Mouettes Rieuses, Echappée Belle, Rugby, Les Lapidiales, APPE Basket.
- 18 Communauté de Communes
- 19 N° Utiles
- 20 Journaux
- 21 Agenda
- 22 Photothèque

INFOS

- 2 Aide aux aidants familiaux Le CLIC
- 3 Etat Civil
- 4 Alzheimer Charente Maritime
- 5 Gérants Coop Nouveaux artisans
- 7 services à domicile
- 12 17-Numérique



AIDE AUX AIDANTS FAMILIAUX

Le souhait de la majorité des personnes :

- Rester chez soi le plus longtemps possible,
- Demeurer au sein de son cadre familial,
- Être entouré de ses proches.

Comment s'occuper au quotidien d'une personne dépendante afin de limiter les conflits et accepter de se faire relayer pour ne pas s'épuiser psychologiquement et physiquement ?

Adressez-vous :

CLIC du Pays de Saintonge Romane
4 Bis rue Pasteur
17100 SAINTES
Tel : 05.46.94.59.59

LE CLIC**Un dispositif au service des Seniors**

*Vous êtes âgé(e) de plus de 60 ans,
 Vous souhaitez rester à votre domicile le plus longtemps possible,
 Vous rencontrez des difficultés pour réaliser des tâches de la vie quotidienne ou rechercher des informations,*

Alors, contactez le CLIC (service gratuit)

*4 bis rue Pasteur 17100 Saintes
 05.46.94.59.59—fax : 05.46.96.69.01
 clic@payssaintongeromane.fr
 www.payssantongeromane.fr*

Permanence les lundis et vendredis de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 et sur rendez-vous : mardi, mercredi et jeudi.

Ce service, gratuit et confidentiel, apporte aide et soutien aux personnes confrontées à des difficultés liées au vieillissement ou à la perte d'autonomie.

Il peut répondre à vos interrogations sur les différents aspects de la vie quotidienne sur : les aides financières, les services d'aide et de soins à domicile, les types d'hébergements, les travaux d'adaptation du logement, les offres de transport, les activités de loisirs et de détente.

RESUMES DES COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour des raisons d'économie de papier et de coût d'impression, ce sont des résumés des comptes rendus de Conseils Municipaux qui sont publiés dans le bulletin. Toute personne qui le souhaite peut toutefois obtenir les comptes rendus intégraux en Mairie ou en demandant qu'ils leur soient portés avec le bulletin municipal, ou encore, les consulter sur le site internet de la commune : **www.portdenvaux.fr**

Vendredi 30 Mars 2012

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE (SIVOS)

Commission Ecole du 27 mars et rencontre avec le personnel du SIVOS le 20 mars.

Points importants à retenir :

- Prévision d'effectifs de rentrée et répartition des classes
- Inscriptions
- Impossibilité de créneaux à la piscine de Saint Savinien
- Fête de l'école

URBANISME - ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT**Aménagement de la traversée de Port d'Envaux et de Saint Saturnin :**

Le calendrier des travaux est respecté grâce à des conditions climatiques favorables. Les questions suivantes ont été évoquées lors des réunions des différentes commissions :

Commission Charente :

Présentation des devis pour l'aménagement du site portuaire
 Remise en état de la cale
 Faucardage du fleuve
 Nouvelles lignes de baignade qui est agrandie
 Douches avec jetons à l'étude
 Situation administrative de M. GATINEAU

Commission Biodiversité :

- Disparition de certaines espèces de champignons en raison d'une cueillette peu respectueuse du milieu
- Programme de plantation de haies
- Les travaux réalisés dans le cadre de Natura 2000 seront inaugurés en septembre.
- Problème récurrent de la lutte contre la jussie.

Inventaire départemental des mouvements de terrain de la Charente Maritime :

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport final classant la commune en zone de sismicité modérée et recensant les différents types de mouvements de terrain rencontrés dans le département.

Projet d'installation d'une antenne téléphonique à la Haute Pommeraie :

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable concernant ce projet. Une pétition contre cette installation a recueilli 31 signatures des habitants du voisinage.

PERSONNEL

Jérôme PALMIER a été recruté en Contrat Aidé pour l'entretien des espaces verts du 1^{er} avril au 30 septembre 2012.

TRAVAUX - VOIRIE - BATIMENTS COMMUNAUX**Point sur les travaux réalisés ou en cours**

- Construction d'un local arrosage au stade
- Toiture du local « jeunes »
- Réparation des « nids de poule » occasionnés par le gel sur les routes
- Pose des panneaux électoraux
- Stage de M. SIMONNET pour le piégeage des frelons asiatiques
- Toiture de l'école du « haut » à rénover
- Coulage d'une chappe béton pour le local des chasseurs

Par ailleurs, concernant l'Agence Postale, il est décidé du maintien du local au sein de la Mairie.

L'ancien local, 18 rue des Armateurs, pourrait être confié à la SEMIS pour la réalisation d'un logement social.

Travaux divers à prévoir

- Entretien des espaces de vivaces du Pré Valade
- Entretien des bords de Charente

Le Conseil réserve son avis concernant le projet d'installation de panneaux photovoltaïques dans la Zone Artisanale des Genêts. Une visite sur place sera effectuée par le Conseil Municipal afin de mieux appréhender la situation.

INFORMATIONS DIVERSES

Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Le contrôle effectué le 07 mars aux sanitaires publics du centre-bourg a révélé une eau conforme aux valeurs limites de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés. (Nitrates à 19mg/l.)

L'Agence Régionale de Santé (ARS) a adressé une plaquette d'information sur la qualité des eaux humaines destinées à la consommation humaine en Poitou-Charentes en 2012.

Vendredi 27 Avril 2012

Monsieur Denis BOUZON, Chef de Projet - Région de Bordeaux – de la Société LUXEL a présenté le projet d'implantation d'un champ photovoltaïque à proximité de la Zone des Genêts. La Société LUXEL, à l'origine de ce projet, a manifesté son intérêt pour la zone des Genêts qui se trouve en zone naturelle (N). Les champs photovoltaïques ne peuvent être implantés ni sur une zone agricole, ni sur un espace boisé classé, sauf pour ce dernier cas, avec mesure compensatoire (plantations).

a) Les différentes étapes à suivre pour l'installation de champ photovoltaïque :

Etudes techniques, études des servitudes et des contraintes réglementaires, études des sols, constitution d'un dossier d'étude d'impact environnemental, étude de faisabilité en ce qui concerne le raccordement au réseau (éloignement du poste source), concertation avec les élus, les services administratifs et la population locale, autorisation administrative (permis de construire, certificat d'obligations), constitution d'un bail emphytéotique avec mention de provision qui intègre le coût du démantèlement (en cas de disparition de la Société).

b) Les principaux points évoqués :

- La couverture énergétique (5 mégawatts pour 5 ha) permettrait d'alimenter en électricité 1 000 foyers.
- Les panneaux sont de conception française (silicium, verre, cuivre, acier) ; ils ont une durée moyenne de vie d'environ 30 ans ; la hauteur maximale est de 2,50 m. Ils épousent parfaitement les reliefs du sol. Il n'y a pas d'utilisation de béton.
- L'entretien du sol est fait mécaniquement, il n'y a pas d'utilisation de désherbant.
- L'aménagement du site par des barrières végétales est proposé en accord avec le paysage local (hauteur des haies à respecter 2,50 m, sauf côté Nord), distance souhaitable des bois (trois fois la hauteur des arbres), ainsi qu'une protection visuelle par rapport au secteur des Chails et à l'axe autoroutier.
- Une convention est passée entre la société et le propriétaire du terrain qui s'engage pour 20 ans - le bail ne débute qu'au montage des panneaux – aucun loyer ne peut être versé avant le démarrage des travaux (dans un délai de 5 ans maximum). Le loyer annuel s'élève à 2 500 € par ha. S'y ajoute une taxe sur le réseau (3 500 € par ha que se partagent la CDC et la Commune).
- La contrainte à envisager pour le site de Port d'Envaux est la distance par rapport au poste source (qui se trouve à Saintes) pour le raccordement (2 ou 3 ha est la surface minimale de rentabilité lorsque l'on est proche du poste source). L'équipement aérien déjà existant à proximité du site permettrait la distribution. Il n'y a pas de contrainte environnementale majeure, pas de monuments classés à proximité. Le point faible est la partie en espace boisé classé (EBC) qui se trouve à l'est. Une compensation des bois pourrait être proposée en concertation avec la municipalité. Une modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols est à prévoir. Les terrains utilisés doivent être clairement choisis et délimités. Une réunion avec les habitants est engagée lorsque le permis de construire est déposé.

ETAT CIVIL

Naissances

Simeon UBA PACAUD : **7 Mars**
 Blanche DESHOUX : **24 Avril**
 Margot TIMON : **18 Mai**
 Timy GUILLEMET BAURREAU : **23 Mai**
 Julia BERTAUD : **30 Mai**
 Léonie JOUSSE : **3 Juillet**
 Mado FOUBERT : **8 Juillet**

Mariages

17 Février : Roger MASSELOT et Nicole PASQUIER
28 Avril : Xavier FOUBERT et Céline LEOPOLDES
23 Juin : Sébastien ANDREO et Béatrice HERVAT
14 Juillet : Paul OCQUETEAU et Cécile DELLIERE
21 Juillet : Gary EMON et Marie-Hélène FARGUES
04 Août : Mathieu BARBAUD et Gaëlle LATORSE
11 Août : Thierry KANY et Magalie POUPEAU
18 Août : Anthony JANNETEAU et Laure MICHAUD
18 Août : Patrice GARCIA et Hakiméa OUMBICHE
01 Septembre : Samuel ZANOLIN et Aurélie SARTORI
01 Septembre : Frédéric TINON et Amélie POUJON

Décès

Georges JUNIE : **8 Février**
 Lucie PELLERIN : **25 Février**
 Yvette RENAUD : **3 Mars**
 Paulette QUERON : **25 Avril**
 Hubert CHAUVET : **17 Mai**
 Marie-Rose BERGE : **6 Juin**
 Yves DORNAT : **29 Juin**
 Bernard JEGOU : **14 Juillet**
 Alexandre LEBACLE : **29 Juillet**
 Jacques BROSSARD : **30 Juillet**
 Missak KECHICHEFF : **13 Août**
 Pauline NOQUET : **18 Août**
 Françoise PELETON : **30 Août**
 Léo HILLAIRET : **8 Septembre**

ALZHEIMER CHARENTE MARITIME

Siège social:

22, rue Arc de Triomphe
17100 SAINTES

Pour un contact avec l'association
départementale:

Un téléphone / répondeur :

fax : 05 46 92 25 18

(en cas d'appel sur répondeur une suite
vous sera donnée dans les 48h)

Alzheimer17@orange.fr

Vous accompagnez un proche atteint de maladie d'Alzheimer ?

Pourquoi une formation ?

France Alzheimer milite depuis longtemps
pour faire reconnaître et développer les
compétences et les talents des aidants
familiaux..

A qui s'adresse-t-elle ?

Soutenue par l'Etat dans le cadre du Plan
Alzheimer 2008-2012, cette formation
s'adresse aux personnes qui
accompagnent un parent ou un proche
atteint de la maladie d'Alzheimer ou
d'une maladie apparentée. Les
participants sont réunis en petits groupes
pour favoriser le partage d'expériences et
les échanges.

Qui l'anime ?

Elle est co-animée par un psychologue
professionnel et un bénévole de
l'association, formés ensemble pour cette
action.

Les objectifs

- ⇒ Mieux comprendre les mécanismes de la maladie
- ⇒ Mieux adapter vos attitudes et vos comportements face à la personne malade
- ⇒ Mieux communiquer pour maintenir une relation d'échange
- ⇒ Mieux évaluer vos possibilités et savoir reconnaître vos limites
- ⇒ Mieux connaître les aides dont vous pouvez bénéficier

En plus de la formation, ils peuvent aussi proposer :

- ⇒ Une permanence où l'on pourra vous écouter, vous informer, vous orienter
- ⇒ Des groupes de parole animés par des psychologues
- ⇒ Des groupes de partage d'expériences, de convivialité et de loisirs
- ⇒ Des conférences-débats où interviennent des experts professionnels
- ⇒ Des séjours de vacances adaptés

A la suite du conseil municipal du vendredi 30 mars, une visite sur le site en question avait été faite le mercredi 4 avril et un sondage préalablement effectué parmi les membres du Conseil : 4 conseillers s'étaient prononcés **Contre** et 8 conseillers **Pour** avec des réserves sur les espaces boisés classés.

A la suite de la présentation de ce jour, avant tout préalable et à l'unanimité, le Conseil décide de conserver les espaces boisés classés.

Une pétition « **contre le projet** », lancée par Mesdames Cathie GUIBERTEAU et Jeannick GUILLOT, pour obtenir les signatures d'opposition des riverains de la Zone des Genêts (les Vinets, la Basse-Pommerai, Dreux, la Haute-Pommerai, la Pommerai des Gaillards, la Prairie, les Chails, les Nouvelles Mariées) est perçue par certains membres du Conseil comme maladroite et partielle, notamment parce qu'aucune décision n'a été prise et que des allégations fausses et orientées ont été présentées, ayant pour conséquences des réactions négatives de la population.

A ce stade, Madame Jeannick Guillot s'oppose au projet pour la raison suivante : « *Port d'Envaux est une commune rurale avec des atouts touristiques ruraux qui sont en cours de valorisation. Dans le cadre de la politique de l'environnement et des orientations au niveau du paysage, et du développement durable, il est important de rester cohérent. Oui aux installations photovoltaïques, mais sur des surfaces déjà construites ou bitumées (associant plusieurs avantages : voir projet du parc des expositions à Bordeaux Lac) et à condition de passer par l'éducation aux efforts de réduction des consommations dans la vie quotidienne* ».

Monsieur Bernard Moreau tient à démentir de façon formelle, la rumeur selon laquelle il serait à l'origine du projet photovoltaïque derrière la zone artisanale des Genêts (se référer en début de ce compte rendu pour en connaître l'exacte genèse et les raisons de l'intérêt porté à cet endroit). Il précise également qu'il est favorable à son implantation, sous certaines conditions, conformément à l'avis de la majorité du Conseil.

Madame GUIBERTEAU fait part de son opposition au projet, elle évoque la proximité des habitations et une moins-value de celles-ci si le projet devait se concrétiser.

En résumé, le Conseil envisage d'étudier toutes les données en sa possession et de faire appel à d'autres intervenants avertis pour lui permettre de décider, en toute connaissance (intérêts et inconvénients) et avec sérénité, si ce projet doit être implanté sur la zone des Genêts. Les éléments incontournables dans sa réalisation sont :

- une réunion à prévoir avec les habitants dans un délai raisonnable pour permettre de lever les doutes et clarifier les propos erronés déjà formulés.
- le respect des espaces boisés classés dans sa présentation actuelle.
- la mise en place de protections visuelles en harmonie avec la flore et la faune locales, sur l'ensemble des parcelles concernées qui restent à définir et cela de quelque côté que l'on se trouve.
- une prise en charge par le porteur du projet du coût engendré par cette opération.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE (SIVOS)

Les points à retenir de la réunion mensuelle entre élus des deux communes, le samedi 14 avril, sont les suivants :

- Divers achats d'intendance listés dont un devis pour un aspirateur,
 - Projet de maintenance pour les ordinateurs,
 - Dératisation pour l'école de Crazannes : intervenant à définir,
 - Changement de statut pour trois employées,
 - Mise au point de la rencontre du Rugby du 10 mai ainsi que la sortie des CP-CE en mai,
 - Journée de carence en cas de maladie d'un agent à programmer,
- Modification de l'emploi du temps et des tâches pour certains agents, durant le temps scolaire.

Le rapport de l'inspection en hygiène alimentaire réalisée le 15 mars à la cantine scolaire de Port d'Envaux atteste d'une propreté satisfaisante - diverses préconisations pour le stockage du matériel à usage temporaire et l'utilisation adéquate et précautionneuse du dosage des produits ont été faites.

Réponse de l'Association des Maires sur l'accueil des enfants provenant des communes extérieures : les critères restrictifs qui pourraient être imposés seraient considérés comme une rupture d'égalité de traitement et discriminatoires.

Le Conseil prend acte de la démission de trois représentantes de parents d'élèves au Conseil d'école.

URBANISME - ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT

La réunion d'installation du guichet unique des énergies renouvelables s'est tenue à La Rochelle le mercredi 11 avril avec la Direction départementale des Territoires et de la Mer - Mission développement durable - en présence de Madame la Préfète.

La Société Luxel a présenté le projet d'installation de champ photovoltaïque à proximité de la Zone des Genêts et Monsieur le Maire a fait part de la position du Conseil municipal, avec notamment la nécessité de respecter les espaces boisés classés. Madame la Préfète a donné un avis réservé sur le projet en arguant que l'occupation des espaces boisés classés n'est pas négociable. A la société Luxel de déterminer si le projet est économiquement viable en tenant compte de ces faits.

Les travaux d'aménagement de la rue des Armateurs sont presque terminés ; la rue de la Corderie est en cours ; une dizaine de jours de retard est à craindre en raison du mauvais temps qui perturbe le phasage initialement prévu des travaux.

Commission Charente : Le Conseil donne son accord pour les devis de l'entreprise « Les Canotiers » pour la saison 2012. La première partie des travaux de remise en état de la cale de mise à l'eau a été réalisée à partir du jeudi 19 avril par les services des voies d'eau du Conseil Général. La seconde partie, qui se trouve dans la Charente, sera remise en état en automne.

Commission Biodiversité : un projet de création de haies sur divers terrains communaux a été étudié. L'implantation d'une haie pour entourer la Zone artisanale des Genêts, sur un terrain privé, est proposée ; les propriétaires seraient favorables à cette idée. La proposition d'adhérer à la Charte "Terre Saine" a été soumise à la recherche de solutions concrètes qui permettent de remplacer les pesticides dans le traitement des espaces à désherber.

TRAVAUX - VOIRIE - BATIMENTS COMMUNAUX

Les travaux de rénovation de la Maison Vinet, propriété de la Commune, sise rue de la Mairie, sont presque terminés. Une location pourra être proposée à partir du 1^{er} juin. Divers travaux ont été réalisés à l'école. Les travaux de réhabilitation du hangar de la Salle de Musique commenceront début mai pour une occupation par les Fous Cavés et la Chasse. La SEMIS fera une étude pour voir si les anciens locaux de la Poste sont compatibles avec une réhabilitation en logement.

Un panneau portant le nom de la rue du Connétable sera installé ; la pose d'un panneau « Stop » est refusée ; son absence est un bon moyen pour renforcer la vigilance et le ralentissement.

A St James, un panneau « interdiction de tourner à gauche » sera joint au « stop » de la rue de la Pelote, avec une pré-signalisation en amont. Une signalétique indiquant le hameau sera posée au lieu-dit Les Rochers.

Les anciens vestiaires du Football vont devenir les vestiaires de Cœur de Saintonge Rugby. Le coût de la rénovation est supporté par la Communauté de Communes, mais sa réalisation exécutée par des membres de l'Association sportive. L'installation d'un Club House (chalet en bois placé à côté des vestiaires) sera entièrement à la charge de l'Association.

INFORMATIONS DIVERSES

⇒ Bilan 2011 de la Médiathèque :

72 classes et 2133 personnes ont fréquenté la Médiathèque
233 adhérents (118 adultes, 32 adolescents, 73 jeunes)
5 404 documents en fonds propre (5 250 en 2010).

⇒ Le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine, effectué le 16 avril dans le Centre Bourg du Mung, fait état d'une eau conforme aux valeurs limites de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Vendredi 8 Juin 2012

URBANISME - ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT**Aménagement de la traversée de Port d'Envaux et de Saint Saturnin :**

Le chantier a pris un peu de retard en raison des mauvaises conditions climatiques et de malfaçons à reprendre concernant l'évacuation des eaux pluviales rue de la Corderie. Un autre problème est apparu concernant la consolidation du mur de soutènement face au Pré Valade. Les difficultés de circulation sur la déviation ont été évoquées. Les accotements sont dégradés et dangereux. Il sera remédié à la situation dans la mesure des moyens dont dispose la commune.

Bienvenue aux nouveaux gérants de la Coop.

Bonne retraite à Marie-France et Jean-Marie Favreau



Stéphane et Céline, les nouveaux gérants du magasin et leurs trois enfants.

De nouveaux artisans à Port d'Envaux

Fabrice GEORGET
auto entrepreneur

PLANS-DEVIS-ETUDES
REALISATION
TRAVAUX DU BATIMENT

05 46 96 21 51
fab.georget@free.fr

5 impasse benjamin
17350 PORT D'ENVAUX

SIRET 400 163 234 00018 APE 4399C



Services à domicile

AIDER 17

- * Services à la personne
- * Fourniture aux personnes âgées des repas équilibrés (établis par des diététiciennes, les repas sont variés et équilibrés).

www.aider17.com
1 Bd Vladimir à Saintes
05.46.97.50.88

A.D.M.R. de Saint Porchaire
05.46.90.06.35

ACTIF
Saintes : 05.46.95.04.82
Saint Savinien : 05.46.90.19.67



La baignade et le Port

Le Conseil Municipal a pris connaissance de la nouvelle directive européenne renforçant les obligations des élus disposant d'une zone de baignade, en matière d'information des usagers du site, de surveillance et de gestion de la qualité des eaux.

Le Conseil Municipal a accepté la proposition de M. GATINEAU concernant sa rémunération pour la prise en charge des plaisanciers. L'accord est applicable dès cette année.

Environnement

Le projet de plantation d'une haie le long de l'ancienne ligne de chemin de fer n'a pas été arrêté faute d'éléments suffisants de décision (coût des plantations et de l'entretien induit). Le dossier de demande de subvention sera toutefois déposé auprès de la Région, mais la décision définitive sera prise ultérieurement.

PERSONNEL

L'organisation du secrétariat, l'incidence de la réduction de la fréquence de publication du bulletin municipal et les problèmes générés par la cohabitation du Point Informations Touristiques et de l'Agence Postale ont été étudiés lors de la réunion de la Commission du personnel du 12 mai.

TRAVAUX - VOIRIE - BATIMENTS COMMUNAUX

Les différents travaux réalisés concernent principalement la rénovation du logement Vinet, l'aménagement de l'Agence Postale et du local des Fous Cavés, l'entretien du Pré Valade. Parmi les travaux à prévoir figurent la remise en état de la baignade ainsi que l'aménagement de l'ancien atelier municipal qui est en cours d'étude par l'architecte du CAUE 17. Ce local rénové pourrait accueillir le Point Info Touristiques, une salle d'exposition et de vente de produits régionaux et des sanitaires.

Par ailleurs, le Conseil envisage, vu la nécessité, l'aménagement d'une classe supplémentaire dans l'école élémentaire.

INFORMATIONS DIVERSES

Médiathèque : Commémoration du 770^{ème} anniversaire de la Bataille de Taillebourg - Conférence le samedi 30 juin par Monsieur Chapelot (Directeur de recherches au CNRS).

Vendredi 5 Juillet 2012

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE (SIVOS)

Compte rendu de la réunion du Conseil d'école du mardi 19 juin : les principaux sujets évoqués ont été :

- Stage de remise à niveau
- Visite de l'Hermione
- Fleurissement d'une parcelle sur le Pré Valade
- Projets d'école 2012-2013
- Bilan des évaluations
- Travaux prévus sur la Commune durant l'été
- Piscine de Saint Savinien

URBANISME - ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT

Aménagement de la traversée de Port d'Envaux et de Saint Saturnin : travaux terminés dans les délais. Les voies qui ont assuré les déviations vont être remises en état dans le cadre du "point à temps".

Avis des Services de la Préfecture sur le projet photovoltaïque : le comité technique n'a pas d'opposition de principe mais des études complémentaires sont nécessaires. A ce jour, la société Luxel ne s'est plus manifestée.

Commission Biodiversité : Jeannick Guillot a rendu compte des travaux de la Commission et insiste sur le problème de l'emploi des produits phytosanitaires. Elle a présenté des méthodes alternatives telles que le brossage et le brûlage. Monsieur Feille du Centre de Gestion viendra le 26 septembre 2012 former les agents communaux et les élus à la prévention des risques professionnels en général et à l'emploi des produits phytosanitaires en particulier.

Commission bois : Un catalogue des propriétaires de bois existe. Il est consultable par Internet.

Sécurité routière : Il a été envisagé d'installer (avec l'aide de la Communauté de Communes) un ou deux radars pédagogiques préventifs sur les zones sensibles. Rappel de l'interdiction de stationner sur les trottoirs.

PERSONNEL

Réussite du permis Poids Lourds par Pascal Gallenon.

TRAVAUX - VOIRIE - BATIMENTS COMMUNAUX

Point sur les travaux réalisés, en cours ou à prévoir : la route allant du Breuil à la Basse Pommeraie sera refaite. Tonte et entretien des espaces verts. Recherche d'un nom pour le nouveau parking par les écoliers.

INTERCOMMUNALITE

La dotation du fonds de péréquation national pour la commune est de 3 700 euros.

QUESTIONS - INFORMATIONS DIVERSES

Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine (6 juin) : eau de bonne qualité (nitrate : 20 mg/l).

SENSIBILISONS-NOUS A L'ENVIRONNEMENT**La seconde vie des arbres morts**

Les arbres morts sont considérés comme sans intérêt par de nombreuses personnes. Pourtant les scientifiques sont tous d'accord pour dire que les vieux arbres et les arbres morts appartiennent à un écosystème forestier en bonne santé, et leur présence est indispensable pour la sauvegarde de la biodiversité. On estime que le bois mort est lié au maintien de près de 30% des espèces vivant en milieu forestier.

Le grand capricorne, la Rosalie des Alpes, le Pique-prune (cétoine très rare) et le Lucane cerf-volant qui vivent dans le bois mort ou pourri sont devenus rares. Pour certaines espèces d'insectes, franchir une distance de 50 m jusqu'à l'arbre mort le plus proche représente une difficulté insurmontable et si leur arbre-hôte est enlevé, leur population est condamnée.

Un bois mort qui se décompose lentement dans la forêt alimente constamment le sol de substances nutritives et d'humus, et participe au recyclage ininterrompu des nutriments dans l'écosystème.

Les arbres morts, source de nourriture pour de nombreuses espèces, représentent aussi des micro-habitats variés, pour une large biodiversité, par l'accumulation de bois au sol dans les forêts et les cavités aériennes des troncs. Ils peuvent abriter des rongeurs, des chauves-souris, écureuils, martres, genettes, des mousses, champignons et algues. Ils permettent aussi la reproduction de nombreuses espèces d'oiseaux et d'insectes (chouettes hulotte et chevêche, gobe-mouches, grimpereaux, mésanges, rouge-queue à front blanc).

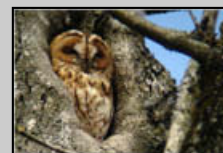
Généralement les chances de trouver une cavité augmentent avec le diamètre de l'arbre, et donc avec son âge. Il est donc important de maintenir quelques gros et vieux arbres vivants dans la forêt.

Les scolytes sont les premiers insectes à coloniser les arbres dépérissants. Les trous qu'ils forent dans le bois aident à la pénétration de l'eau, des champignons et des micro-organismes. Les moisissures effectuent un travail indispensable de décomposition de la cellulose, rendant le bois pourri plus friable et plus facilement assimilable par de nombreux insectes. Les larves d'insectes, chargées en protéines sont recherchées par des oiseaux comme les pics.

Sauf rares cas connus (essentiellement sur Epicéa commun et Pin maritime), le maintien des bois dépérissants et morts ne favorise pas la prolifération d'insectes prédateurs. Les espèces qui colonisent les arbres morts sont différentes de celles qui se développent sur les arbres vivants.

Le maintien d'arbres morts sur pied, tout en supprimant les risques, en coupant les branches menaçantes, peut très bien se faire dans le jardin, et espaces verts communaux, offrant ainsi de la nourriture à d'innombrables animaux, végétaux et microorganismes, chargés de les transformer en terreau fertile qui nourrira plus tard les successeurs.

Des petits tas de bois (petites branches), lors d'éclaircies peuvent également être laissés dans un endroit reculé du jardin, afin de servir de refuges aux insectes comme aux petits mammifères.



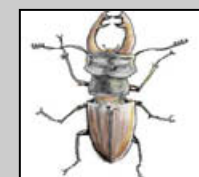
Chouette Hulotte



Rosalie des Alpes



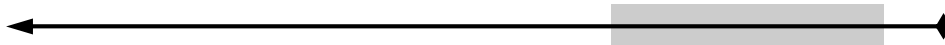
Le pique prune



Lucane Cerf-Volant



Pic Epeiche



Le pigeon colombin
(*Columba oenas*) affectionne les vieux arbres creux. Il niche dans leurs cavités et aime particulièrement les trous du pic noir. Il se nourrit de graines, de baies et de petits mollusques.



Le grimpeur des bois
(*Cerchla familiaris*) escalade les troncs, par saccades et en spirale. Il se nourrit d'insectes et d'araignées qu'il trouve dans des écorces fissurées et de graines d'hiver. Il construit son nid, souvent fait de mousses, dans des fissures, sous l'écorce des arbres et dans de petites cavités.



La mésange charbonnière (*Parus major*) est la plus grosse mésange d'Europe. Friande d'insectes, elle permet d'en limiter la population.



Le pic-vert (*Picus viridis*), avec sa langue de plus de 10 cm, cherche les insectes hivernant dans les fissures et les crevasses, dévore les fourmis et se nourrit aussi parfois de coléoptères et de larvaires. Il loge dans les cavités des vieux arbres et se chauffe de la chaleur...



Le pic épéche
Dendrocopos
(major) mar-
tèle les écorces
pour dénicher
les insectes
xylophages.



L'épervier d'Europe (*Accipiter nisus*) est un rapace au vol agile. Il capture des passereaux en plein vol, par surprise. Il nidifie à mi-hauteur dans les arbres, contre le tronc.



La noctule commune
(*Myotis noctule*)
est une grande chauve-souris. Elle chasse souvent avant le coucher du soleil, à l'heure où les grands insectes volants sont nombreux. La cavité des vieux arbres



ment de parfums
gites d'été. Les gre-
niers leur permettent
de passer l'hiver en
importantes colo-
nies.

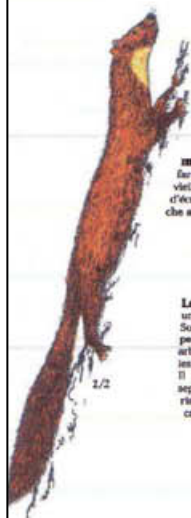
La sittelle Torcheport (*Sitta europaea*) descend des arbres en parcourant les troncs la tête en bas. Elle fait son nid dans les trous de pic ou dans des fissures qu'elle marque avec de la boue, pour en réduire le diamètre et éviter ainsi la visite d'un de ses prédateurs. De son bec pointu, elle fouille l'écorce des vieux arbres à la recherche d'insectes et casse des noisettes.



Le lucane cerf-volant (*Lamachus ceruus*) est le plus grand coléoptère d'Europe. Il adore les vieux chênes, vole par les chaudes nuits d'été...



martre (Martes martes) est
fourche. Logeait le jour dans un
vieux arbre creux ou dans un nid
d'écureuil, elle sort la nuit et cher-
che au sol insectes et oiseaux.



Le loir (Glis grise) est un rongeur nocturne. Social, il vit en groupes familiaux dans les arbres creux ou dans les failles des rochers. Il hiberne pendant sept mois dans un terrier qu'il a lui-même creusé.



Le lichen gris des arbres (*Hyphogymnia physodes*) a besoin de lumière et de beaucoup d'humidité pour se développer.



Le frelon (*Vespa crabro*) aime particulièrement les trous au pied des vieux arbres feuillus. Il se nourrit principalement d'insectes, mais aussi de fruits et de sève.



L'armillaire couleur de miel (*Armillaria mellea*) pousse en truffe sur des souches. Grâce au mycélium qui l'accompagne, il se nourrit du bois sur lequel il vit.



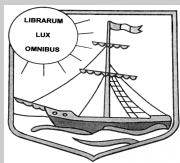
L'amadouvier (*Fomes fomentarius*). Sa présence révèle que le tronc auquel il s'accroche est attaqué par une pourriture blanche qui digère les cellules du bois.



Le sanglier
(Sus scrofa)
vit en "compagnie". Il fouille le sol de son groin, à la recherche de glands, de racines, de vers de terre et de petits mammifères.



Ce chêne meurt peu à peu... Des cavités se creusent, des champignons et des plantes s'installent, des animaux viennent se nourrir, d'autres se loger.



portdenvaux.mediatheque17@wanadoo.fr
05.46.91.87.86

HORAIRES D'HIVER

Mercredi : de 10 h 00 à 12 h 30
et de 14 h 30 à 18 h 00
Jeudi : de 10 h 00 à 12 h 30
Samedi : de 10 h 00 à 12 h 30

HORAIRES D'ÉTÉ

Fin Juin à début Septembre
Mercredi, Jeudi et Samedi
10h00 à 12h30

MEDIATHEQUE

A la découverte des Châteaux Forts et de la bataille de Taillebourg

Grand intérêt pour l'exposition sur les Châteaux Forts du 20 juin au 29 juillet, en collaboration avec les Balladins de Taillebourg, et conférence instructive sur la bataille de Taillebourg par Monsieur Chapelot, chercheur au CNRS, le samedi 30 juin.



Trois murs pour exposition permanente d'œuvres passagères

Il en va de la montée d'escaliers de la Mairie pour des expositions d'œuvres comme de la descente d'escaliers des artistes : le spectacle vaut le coup d'œil.

Venez admirer l'espace dévolu à l'exposition d'œuvres d'artistes du village (ou des alentours). Actuellement, l'artiste peintre de Crazannes, Sylvie Loch, occupe talentueusement les lieux.

Ensuite, c'est au tour de qui veut partager sa fougue artistique et son savoir faire. L'espace est ouvert à la suspension d'œuvres diverses et accessibles à tout public dans la mesure des disponibilités et de l'actualité (l'espace est également utilisé lors d'exposition organisée par la Médiathèque et à la décoration de Noël).

Proposez vos créations...

Calendrier et détails techniques trouveront solutions...

La Médiathèque participe au Téléthon en donnant une deuxième vie aux livres...

Opération Vide Rayons, Vide Cartons.....

Les vieilles collections, les livres qui n'ont plus cours, les livres de poche pas trouée, les livres désuets mais pas en ruine seront mis en vente à petit prix dès le début de décembre. L'argent récolté sera versé au Téléthon.

Une information plus précise sera faite à l'approche des journées Téléthon.

Venez acheter ces livres et faites une bonne action...

Lecture de **Fifi Brindacier**
d'Astrid Lindgren
par Hélène Francisci, comédienne
jeudi 4 octobre à 18 h 00 à la
Médiathèque, sous l'égide de la
Médiathèque Départementale
Ouvert à tous, de 7 à 107 ans.



**Passage du Bibliobus le 9 octobre
Faites nous part de vos envies de lectures**

R.A.M

La Communauté de Communes Charente Arnoult Coeur de Saintonge a mis en place en Janvier 2011 un relais assistantes maternelles (RAM) itinérant. Ce service a pour objectif d'informer les assistantes maternelles et les parents qui les emploient. C'est aussi un moyen d'apporter une dynamique locale dans le secteur de la petite enfance, en partenariat avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et les collectivités accueillant des jeunes enfants présentes sur la CDC.

Nelly Jamin, éducatrice de jeunes enfants, est responsable du RAM ; elle vous propose de consulter le planning des ateliers d'éveil sur le site internet de la CDC Coeur de Saintonge dans la rubrique PMI et Petite Enfance.

Ces animations se déroulent le matin de 9h30 à 11h30 et sont proposées aux assistantes maternelles accompagnées des enfants qu'elles accueillent.

L'après midi, de 13h30 à 17h, une permanence d'accueil est assurée, uniquement sur rendez vous dans les communes suivantes :

- . Lundi : à la Mairie de Saint Sulpice d'Arnoult
- . Mardi : à la Salle des Fêtes de Sainte Radegonde
- . Mercredi : à la Maison de l'Enfance de Saint Porchaire
- . Jeudi : à la Salle des Fêtes de Port d'Envaux
- . Vendredi : à la Maison de l'Enfance de Saint Porchaire.

Deux soirées d'informations et d'échanges organisées par le RAM sont à retenir :

* Jeudi 11 octobre 2012 de 20h à 22h, à la Salle Polyvalente de Sablonceaux sur le thème :

« Qu'il est parfois difficile de se séparer et de se retrouver ! »

* Jeudi 22 novembre 2012 de 20h à 22h, à Saint Porchaire sur le thème :

« Le développement de l'enfant et l'intérêt du jeu »

L'accès à ces soirées est GRATUIT.



Bureau Information Jeunesse
Mission Locale de la Saintonge
15, Rue St Eutrope—BP 700 67
17103 Saintes Cedex
Contact : 05.46.97.49.50



Qu'est-ce que le RAM ?

C'est un service gratuit créé par la Communauté de Communes avec le soutien de la Caisse d'Allocation Familiale, du Conseil Général et de la MSA, proposé aux familles, employés familiaux et assistantes maternelles.

A quoi sert-il ?

C'est un lieu :

- d'**information** et d'**orientation** pour les parents et assistantes maternelles,
- de **professionnalisation** pour les assistantes maternelles,
- d'**animation** pour les assistantes maternelles et les enfants,
- d'**observation** des modes d'accueil des territoires.



Où se situe-t-il ?

Le RAM est itinérant et intercommunal avec la Communauté de Communes des Bassins Seudre et Arnoult. Nelly JAMIN, éducatrice de jeunes enfants, se déplace dans les communes suivantes les **semaines impaires** :

- le lundi à Saint Sulpice d'Arnoult
- le mardi à Sainte Radegonde
- le mercredi à Saint Porchaire (**uniquement l'après-midi**)
- le jeudi à Port d'Envaux
- le vendredi à Saint Porchaire



De 09h30 à 11h30 :
atelier d'éveil
De 13h30 à 17h00 :
permanence d'accueil
administrative



En résumé, si vous êtes parent, employé familial, assistante maternelle ou candidat à l'agrément, vous pouvez vous adresser au RAM en téléphonant et/ou en rencontrant **Nelly JAMIN** au 06.01.05.10.94 ou par mail : njamin.ram@orange.fr.

Communauté de Communes Charente Arnoult Coeur de Saintonge
Place Eugène Bézier - BP 23 - 17250 SAINT PORCHAIRE
Tel : 05.46.95.35.83 - Fax : 05.46.95.47.97
Mail : cdc.coeurdesaintonge@smic17.fr



17-Numérique, le Service Public pour les particuliers

En Charente-Maritime, le Conseil Général a délégué le service public Haut Débit à 17-Numérique, avec pour mission d'apporter une solution Internet à chacun. Cette solution utilise la paire de cuivre téléphonique (ADSL) et des technologies alternatives comme le Wimax ou le Satellite pour les Charentais-Maritimes situés en Zone Blanche ADSL (zone non accessible).

Question : Est-il facile d'être informé des services apportés par le réseau public ?

Réponse : : « OUI » tout simplement en appelant le 0 810 17 00 17. Vous serez renseigné du choix des opérateurs télécom à votre disposition et des services proposés.

Question : Puis-je avoir du haut débit partout en Charente-Maritime ?

Réponse : : « OUI », c'est l'un des objectifs fixés à 17-Numérique. Pour répondre au problème spécifique des zones blanches ADSL, éloignées des cœurs de bourg, 17-Numérique a installé des solutions technologiques nouvelles pour délivrer un débit jusqu'à 10 Mb/s en fonction du raccordement (WiMax ou satellite)

Question : le Haut débit en zone blanche est-il plus cher que le Haut débit en centre ville ?

Réponse : : « NON », les tarifs pratiqués par les opérateurs télécom sont représentatifs des prix de marché. Les installations et kits de réception WiMax (ou satellite) sont pris en charge par 17-Numérique en fonction de l'opérateur.

Pour en savoir plus sur votre éligibilité ou les Zones Blanches contactez le

0 810 17 00 17 (prix d'un appel local)

Ou directement nos partenaires Opérateurs Grand Public (SFR, Bouygues).

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGREES DE PORT D'ENVAUX

**DTAS Saintonge Romane
Direction Territoriale
Action Sociale**

DELABROSSE Valérie : 0546915844
DUMONT Isabelle : 0516980360
0683850088
GAUTHIER Sylvie : 0546914301
0699821163
LAMBERT Esther : 0546918402
LASSERRE Catherine : 0633788435
PALMIER Nathalie : 0546919714
PIAUD Amandine : 0676146254



SECTEUR PAROISSIAL

OCTOBRE

07 : St Porchaire
14 : Messe de rentrée
21 : Plassay
28 : Port d'Envaux

NOVEMBRE

01 : St Porchaire
04 : Romegoux
11 : Port d'Envaux
18 : Soullignottes
25 : Geay

DECEMBRE

02 : Beurley
09 : Plassay
16 : Romegoux
23 : St Porchaire
24 : (18h) St Porchaire et 21h
25 : St Porchaire
30 : St Porchaire

PROGRAMME D'INTERET GENERAL

Des aides pour rénover votre logement avec le Programme d'Intérêt Général du Pays de Saintonge Romane

Le Pays de Saintonge Romane, l'Etat et l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) ont décidé de s'impliquer en faveur de l'habitat en mettant en place un PIG (Programme d'Intérêt Général) pour une durée de 2 ans (2012-2013).

Ce programme s'adresse aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs désireux :

- D'améliorer les performances énergétiques de leur bien.
- D'adapter leur habitation suite à une situation de handicap.
- De louer leur logement à des loyers conventionnés.

Conditions générales d'obtention des aides :

- Le logement doit être achevé depuis plus de 15 ans.
- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment.
- Les travaux ne doivent pas être commencés avant l'obtention des accords de subventions.

Pour tout renseignement, l'équipe du PACT 17, chargée du suivi-animation, est mise gratuitement à disposition.

PACT de la Charente-Maritime : tél : 0546074999 Fax : 0546074986

Le 3ème mardi de chaque mois :

De 10h à 12h dans les locaux du Pays de Saintonge Romane
7, rue des Fougères à Saintes : 0546972296

De 14h à 16h dans les locaux de la Communauté De Communes Cœur de Saintonge, Place Eugène Bézier à St Porchaire : 0546953583

LE COIN DES ASSOCIA-

RAQUETTE PORT D'ENVALLOISE

Les cours ont repris le mercredi 26 et le jeudi 27 septembre.

Il est encore possible de s'inscrire à l'école de tennis.

Pour tout renseignement :

Evelyne au 06.63.42.82.87

Ou au 05.46.74.94.12

A bientôt

L' APE de Port d'Envaux-Crazannes

en association avec les écoles, organise son traditionnel

Marché Artisanal de l'Avent
le dimanche 25 novembre 2012
de 10h00 à 18h00
à la Salle Polyvalente de Port d'Envaux

Venez à la rencontre **des artisans de votre région et profitez en pour découvrir leur savoir faire et pourquoi pas commencer à faire vos cadeaux de Noël !!!**

Tout comme l'année passée, petits et grands pourront se divertir grâce à nos ateliers créatifs de Noël, participer aux différentes animations que nous organiserons et peut être gagner des cadeaux...

manger sur place le midi et goûter les spécialités de nos commerçants... et surtout, participer au...

Concours de Galette Charentaise et/ou Milla

Le concours est ouvert à tout le monde, petits et grands !

Inscrivez-vous.

Le gâteau sera à préparer pour le dimanche matin, 12h00 au plus tard.

Un jury choisi au hasard du public se réunira et délibèrera devant vous pour désigner le ou la gagnante... A vos fourneaux !!!

Nous espérons vous voir très nombreux afin de faire de cette journée, organisée en faveur de l'école et donc de nos enfants et petits-enfants, **une belle réussite !**

Pour tout renseignement sur le concours, les stands et disponibilités, s'adresser à

Emmanuelle PELTIER 05 46 98 09 32

Sandrine MONDOU 05 46 98 68 13



Association des
Parents d'Elèves
« Les Mouettes
Rieuses »



Tarifs annuels :

20 € pour les enfants
25 € pour les adultes
(l'acquisition d'un
step est nécessaire).

ECHAPPEE BELLE**Les cours ont repris le mercredi, depuis le 12 Septembre :**

Pour les enfants de 17h00 à 18h00 : cours de LIA/GYM/ COUNTRY animés par Céline et Isabelle, et l'aide de Nathalie pour la Country.

Pour les adultes de 18h30 à 19h45 : cours de FITNESS (LIA HIA/ HI LO /STEP, renforcement musculaire et diverses danses), de ZUMBA et de COUNTRY animés par Nathalie.

Qu'est ce que le Fitness :

Rapide définition des principales techniques du fitness, que sont le LIA (Low Impact Aerobic), le HIA (Hight Impact Aerobic), le HI LO (High and Low impact Combinaison), le Funk et le STEP

Les **techniques aérobiques** englobent toutes les gymnastiques non-stop visant à développer la capacité et la puissance aérobie. Ces différentes techniques se différencient par les pas de base qui les composent, ainsi que par le tempo et le style de musique utilisés.

Le LIA (Low Impact Aérobic) :

Le **LIA** est un **aérobic de faible impact**, des enchaînements chorégraphiés en musique sur X fois 8 temps, sans impacts (toujours un pied en contact avec le sol) , sans sauts , ni courses.

Le HIA (Hight Impact Aérobic) :

Le **HIA** est un enchaînement chorégraphié en musique sur X fois 8 temps, sur un tempo intense et rapide, mêlant des **pas de base du LIA** et des sauts et courses (**Impacts intenses** et nombreux au sol : attention aux problèmes articulaires et dorsaux).

Le HI LO Combo (High and Low impact Combinaison) :

Le **Hi Lo Combo** utilise une combinaison de mouvements non sautés à impact faible et de mouvements sautés à impact important. C'est donc un **mélange entre le LIA et le HIA**.

Le FUNK et ses dérivés :

Le Funk est un mélange de LIA et de danse actuelle (mouvements plus liés, arrondis et enchaînés) et utilise les contretemps. En plus d'**améliorer sa condition cardio-vasculaire**, il permet aussi d'améliorer sa technique de danse.

Le STEP :

La partie du fitness la plus connue : le **step**, aussi appelé **stepper**, est une activité qui consiste à faire des mouvements à l'aide d'une sorte de « marche », le plus souvent en plastique, destinée à reproduire une marche d'escalier.

Comme de nombreuses activités fitness, le **step** a vu le jour aux U.S.A. sous l'impulsion de la gymnaste **Gin Miller**.

L'activité ne nécessite que peu de matériel, il suffit de se procurer une petite "marche" individuelle appelée "**Step**".

Le but d'un cours de **step** est de se déplacer en faisant des pas de marche sur le plateau et autour de celui-ci.

L'exercice de base consiste à **monter et à descendre du plateau horizontal** en suivant un rythme musical bien spécifique et en enchaînant divers mouvements simultanément.



Qu'est-ce que la ZUMBA :

Venue de la Colombie, la ZUMBA est un mix de plusieurs danses latines, de fitness et d'aérobic.

Elle a été inventée par hasard par un Colombien du nom de Beto Perez, professeur de fitness et également chorégraphe de la chanteuse Shakira.

Celui-ci ayant un jour oublié la cassette de musique qu'il utilisait habituellement pour son cours de FITNESS, décida de la remplacer par de la Salsa et du Merengue, la ZUMBA était née !!!

Les chorégraphies s'inspirent de la salsa, la samba, le merengué, le reggaeton...

Qu'est-ce que la COUNTRY :**DANSES COUNTRY TRADITIONNELLES**

Ce sont les premières formes de danses pratiquées par les pionniers de la Conquête de l'Ouest, celles inventées par les premiers immigrants en territoire américain. Elles sont en général largement associées au folklore américain.

LES DANSES COUNTRY MODERNES

Ce sont les danses qui sont pratiquées sur la musique country actuelle. On y retrouve des danses en couple et des danses solo qui se dansent néanmoins souvent en groupe : la Line Dance.

Aujourd'hui en France, la danse country se pratique énormément. C'est l'américain [Robert Wanstreet](#) qui a apporté la country en France. Il a ouvert le premier club de danse country en région parisienne, *Les Amis du Far West*.

Aujourd'hui, il existe plus de 2220 chorégraphies. La country se danse sur tous type de musique (Country, Chacha, Irlandaise, Rock, Pop...). Il y en a pour tous les goûts.

**Cœur de Saintonge Rugby****Rugby à Toucher = Rugby Plaisir**

La fin de saison ordinaire fut consacré au rugby à toucher avec le 3ème tournoi de rugby à toucher de Cœur de Saintonge, le week-end de Pentecôte.

2 fois finaliste, la 3ème fut la bonne et le Rugby Club de Blois remporta enfin le tournoi devant l'équipe parisienne d'Enghien-Montmorency. Les blésois n'avaient pas lésiné sur les moyens en s'adjoignant le concours de leur ancien équipier Lee Adriansee (international des moins de 19 ans d'Afrique du Sud) actuel demi de mêlée d'Aurillac en Pro D2.

Au passage CDS (+ de 35 ans) glanait le titre de champion Poitou Charentes devant Saujon et obtenait le droit de participer le 23 Juin en compagnie de l'équipe mixte aux finales du championnat de France à Villiers sur Marne.

Championnat réussi pour les + de 35 ans qui montaient sur le podium à la 3ème place, ce qui constitue le 2ème podium pour le club en 3 participations. 5 victoires sur 7 matchs pour les saintongeais qui ont rencontré un large panel d'équipes représentant chaque comité.

Après 3 succès sur 7 matchs également l'équipe mixte terminait à la 6ème place.

Le travail des 2 entraîneurs Bruno Sénard et Julien Lescher est un exemple pour l'ensemble du club et une satisfaction de voir ce petit club tutoyer les grosses écuries nationales ; Pierre Camou, Président de la FFR, présent à Villiers sur Marne, déclara aux saintongeais que maintenant, en plus du Stade Rochelais, il connaîtrait Cœur de Saintonge au sein de la Charente Maritime.

Place maintenant, tandis que les Loisirs continuent leur chemin qui les emmènera au Tournoi National de Bressuire mi décembre pour clore leur saison 2012, à la nouvelle saison de l'école de rugby très attendue par joueurs et dirigeants. Une nouvelle étape technique cette année avec l'association au pôle espoir de l'US Saintes en moins de 15 ans.

Que la saison soit belle et balaie vite les petits regrets de 2012.



Le Président : Alain Dumas





DANS LE COIN DU FRONT DE TAILLE : LES LAPIDIALES

DANS LE COIN DU FRONT DE TAILLE : LES LAPIDIALES

Les sculpteurs façonnent la pierre, les promeneurs s'immergent dans l'atmosphère du lieu, les oiseaux gazouillent tout au long du jour, les petites bêtes s'apprêtent à prendre leurs quartiers d'hiver et l'inspiration plane toujours au-dessus des Chabossières.

Nous avons vécu une saison pleine.
Pleine de découvertes sous le signe de la culture de l'Italie du nord.
Pleine de nouveautés, pleine de talents, pleine de rencontres, mais aussi pleine d'incertitudes quant à la pérennisation de notre aventure artistique.

Entre autres innovations, le partenariat avec le Pôle Nature de la Pierre de Crazannes en forme de prémices de ce que sera **La Galaxie des Pierres Levées** a dépassé nos espérances.

Le résultat : quatre sculptures admirables visibles encore un temps au Pôle Nature.

Les séances mensuelles de photos nocturnes ont démarré assez timidement, de même que les « Vendredi – Poésie ». Cela ne nous a pas empêché d'introduire un petit supplément d'âme sur la carrière qui en possède déjà tant...

La preuve, l'extrait de ce poème d'Yves Bonnefoy intitulé *La longue chaîne d'ancre* qu'on dirait écrit pour Les Lapidiales :

...

*Le prince de ce pays, que voulait-il
Quand il fit rassembler sur la falaise,
Tant de pierres debout, pour imiter
La forme d'un navire, qui partirait
Un jour, sur cette mer entre ciel et monde ?
Et, toujours hésitant, presque désespéré,
Peut-être rejoindrait enfin le port
Que d'aucuns cherchent dans la mort, imaginée
Vie plus intense, une ligne de feux
A l'horizon désert d'une longue côte ?
La nef de son désir.*

*Cette proue, dans le roc, ces beaux flancs courbes,
Va, immobile. Et moi je cherche à lire
Dans l'immobilité le mouvement
Qu'il imprima au rêve, lui qui savait
Qu'il mourrait au combat, contre des hommes
Masqués et s'exclamant dans une langue
De ce monde d'ici où rien, jamais,
Ne dure que l'étonnement et la douleur.*

...

J'aimerais terminer cette saison 2012 en remerciant toutes celles et ceux qui ont concouru à la réussite de notre belle fête annuelle. Qu'ils soient bénévoles de l'association, amis des Lapidiales ou artistes, leur générosité nous aide à vivre.

À l'an prochain pour une notre treizième renaissance... Et ne manquez pas de passer de temps en temps aux Chabossières, à l'occasion d'un rayon de soleil d'hiver : la poésie vous y attend.

Alain Tenenbaum





Port d'Envaux Basket-Ball

L'APPE BASKET entame une nouvelle saison :

Dès le 8 septembre et la journée « Portes Ouvertes », tous les bénévoles se sont mobilisés pour accueillir les jeunes et moins jeunes pour la 45ème année depuis la création du club.

Les entraînements pour toutes les catégories ont débuté dans la foulée dès le lendemain.

Cette saison verra à nouveau l'équipe fanion du club évoluer en vert et rouge dans le championnat régional et tenter de défendre mieux que l'an passé les couleurs de l'Union Saintonge Basket (union des équipes senior de Port d'Envaux et de St Jean d'Y).

Bien entendu, les Verts de Port d'Envaux ne seront pas en reste et seront représentés chez les dames, chez les messieurs et chez les jeunes.

Le championnat senior a débuté le 29 septembre et les premiers rendez-vous à ne pas manquer au Chaudron sont fixés au 06 octobre (match garçons à 18h30 et filles à 20h30).

Quant à l'USB, le premier match à Port d'Envaux est prévu le 13 octobre à 21h00 face à Grande Champagne.

Cette année, un nouvel entraîneur viendra renforcer l'équipe technique du club : il s'agit de Julien Beaudoin qui interviendra sur les créneaux jeunes du mardi et mercredi.

Pour toutes infos sur les inscriptions, les dates et les horaires d'entraînement, contacter Mathieu au 06/86/41/44/64.

N'oubliez pas les principaux rendez-vous de la saison :

- Le LOTO du Club le dimanche 18 novembre à la Salle Polyvalente.
- Le NOEL du Basket le 18 décembre 2012.



les bénévoles du club lors de la 5ème édition de la Rando Marche-VTT du 24 JUIN 2012

Ordures Ménagères

IMPORTANT

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE

ENVIRONNEMENT ET TRI SÉLECTIF**Le kit compostage**

La Communauté de Communes propose à ses administrés un kit compostage pour 15 € comprenant :

- * Un composteur bois d'une capacité de 300 litres,
- * Un bio seau d'une capacité de 9 litres permettant le transport des déchets entre la maison et le composteur,
- * Un guide de compostage pour vous aider au quotidien.

Vous pouvez retirer votre kit compostage dans les locaux de la Communauté de Communes à Saint Porchaire (place du marché) du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00.

**Le ramassage des ordures ménagères**

Le ramassage des sacs noirs et jaunes s'effectue toutes les semaines. Le ramassage des sacs bleus et du carton est assuré, quant à lui, une semaine sur deux (voir le calendrier disponible en mairie). Vous devez impérativement vous servir de votre conteneur distribué par la Communauté de Communes pour y mettre vos sacs noirs, et exclusivement ceux-ci.

Nous vous rappelons que les sacs jaunes et bleus et les cartons doivent être déposés à côté du conteneur.

COMMUNICATION**Le site internet**

La Communauté de Communes Cœur de Saintonge vous invite à visiter son site internet à l'adresse suivante : www.coeurdesaintonge.fr. Riche en informations diverses, ce site est aussi une véritable plateforme de communication, vous y retrouverez toute l'actualité de notre CDC ainsi que de nombreux albums photos.

Nous invitons les associations à nous communiquer leurs manifestations (loto, vide-grenier, théâtre, repas...), nous pourrions ainsi les ajouter sur notre agenda, page la plus consultée de notre site.

La Lettre Info Environnement électronique

Notre lettre Info Environnement contient toutes les informations sur les services mis à disposition des administrés en matière de réduction des déchets : tri sélectif, informations sur les collectes, actualités des déchèteries, compostage individuel... Pour recevoir cette lettre électronique et ainsi vous tenir informé des évolutions concernant le domaine des déchets sur le territoire, faites-en la demande à l'adresse suivante : dutreuil.cdccoeurdesaintonge@orange.fr

DECHETTERIES—Horaire unique

	PLASSAY 06.28.98.13.15		TRIZAY 06.28.98.13.16	
LUNDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
MARDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
MERCREDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
JEUDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
VENDREDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
SAMEDI	9H à 12H	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30

Si vous n'êtes pas encore en possession de votre conteneur identifié, merci de contacter la CDC (05 46 95 35 83)
Place Eugène Bezier _ Saint Porchaire.

Votre redevance des Ordures Ménagères...

Pourquoi est-il important de déclarer tout changement dans la composition de votre foyer : départ ou arrivée ?

La redevance est facturée en fonction du nombre de personnes vivant dans chaque foyer, et pour un ramassage par semaine (lundi matin : voir calendrier collecte).

Si vous arrivez dans notre commune ou si vous nous quittez, si votre foyer compte une (des) personne (s) en plus ou en moins, (naissance, décès, mariage, pacs, colocation, concubinage, départ ou retour d'un étudiant...), ou en cas de changement de locataires, il est nécessaire que le service qui gère la redevance communautaire en soit avisé.

Il est donc indispensable que vous signaliez au Secrétariat de la Mairie tout changement, en précisant la date effective.

Votre redevance sera ainsi calculée au prorata de la durée de l'occupation du foyer ou de la résidence, suivant le nombre de personnes réelles avant et après l'arrivée (ou le départ). Tout mois entamé est dû.

La redevance peut être réglée en 2 mensualités.

N° UTILES

GARDE CHAMPETRE

Michel SIMONNET
06.08.98.88.17

MAIRIE :

1 place des Halles
Tel : 05.46.91.73.31
Fax : 05.46.91.82.31

Courriel : mairie.portdenvaux@wanadoo.fr
Site : www.portdenvaux.fr

Horaires: Mardi, Mercredi, Jeudi,
Vendredi, Samedi
09h00 à 12h00

MEDIATHEQUE :

1 Place des Halles
Tel : 05.46.91.87.86

Courriel : portdenvaux.mediatheque17@wanadoo.fr

Horaires d'Hiver:

Mercredi : 10h00 à 12h30 et 14h30 à 18h00
Jeudi et Samedi : 10h00 à 12h30

Horaires d'Été:

Mercredi, Jeudi et Samedi : 10h00 - 12h30

L'AGENCE POSTALE

Tél : 05.46.93.78.96
Mardi au Samedi :
9h00 à 12h00

ÉCOLES :

e-portdenvaux@ac-poitiers.fr
Primaire et garderie 05.46.91.77.29
Maternelle 05.46.91.83.28
e-crazannes@ac-poitiers.fr
Ecole Crazannes 05.46.90.11.13

CANTINE :

Port d'Envaux : 05.46.91.87.85
Crazannes : 05.46.96.94.02

SIVOS PORT D'ENVAUX / CRAZANNES

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

05.46.91.87.84 : Nathalie PICOULET
sivos.envaux.crazannes@orange.fr

LES P'TITES COCCINELLES

Cœur de Saintonge
23 Rue du Collège - BP 7
17250 St Porchaire

Ptitescoccinelles.cds@orange.fr
05.46.95.45.80 ou 06.29.81.36.65

Relais Assistantes Maternelles

Nelly JAMIN
06 01 05 10 94

Halte garderie Itinérante : 06 34 12 71 97
Roul' coccinelles

Assistantes sociales : 05.46.98.47.40

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE

tel : 05.46.95.35.83
Déchetterie de Plassay : 06.28.98.13.15
www.cœursaintonge.fr

Accueil de Loisirs
Les p'tis cœurs de
Saintonge :
05.46.98.47.15

MÉDECINS

Taillebourg :
Drs Seguin et Battesti 05.46.91.72.65

Saint Savinien:
D^r Roy 05.46.90.19.60
D^{rs} Zwicke et Dufour 05.46.90.35.50
D^r Cabannes 05.46.90.23.15 ou 06.09.74.11.93

PHARMACIES

Taillebourg
05.46.91.71.35
St Savinien
05.46.90.20.14
ou 05.46.90.27.65

INFIRMIERS/IERES

Taillebourg et Port d'Envaux (sur RDV)
BEAURIN Loetitia }
THOMAS Vincent } 05.46.93.46.30
LAUGE Aline }
06.09.77.76.09

Taillebourg
MARANDET Annick : 06.70.84.93.12

St Savinien
MARAND Maryse : 05.46.90.17.81
OLLIVIER Alain : 06.23.03.10.10

TAXI LAURENT

06.80.72.52.06

TRANSPORT A LA DEMANDE TAXI MOUETTES

N° Azur : 08.11.36.17.17
Prix d'un appel local depuis un fixe

PORTAGE REPAS A DOMICILE

AIDER 17 Ménage—Fief Montlouis—BP 262—17105 SAINTES
05.46.97.50.88

(pour personne âgée, personne handicapée et/ou en incapacité temporaire)

Tarifs (prix par personne)

Repas individuel MIDI	9,98 €	Repas SOIR	3,98 €
Repas COUPLE midi (2 ou plusieurs repas, livrés le même jour, à la même adresse)			8,98 €

Agenda

OCTOBRE

07 : Repas des Aînés - Salle des Fêtes

27 et 28 : Week-end country

Samedi 27 : 15h00 à 18h00 - Stage Country à la Salle des Fêtes; 5€

Dimanche 28 : à partir de 14h30— Bal Country à la Salle Polyvalente;
5€ et 4€ pour les adhérents
Organisé par le Foyer Rural Echappée Belle



NOVEMBRE

11 : Commémoration

11h45 Départ place des Halles

12h00 : Monument aux morts

12h30 : Apéritif à la Salle des mariages « Mairie »

18 : Loto du Basket à 14h00

Salle Polyvalente « APPE Basket »

25 : Marché de l'Avent (expo vente), gratuit pour les visiteurs

Salle Polyvalente de 10h à 18h « Mouettes Rieuses »

DECEMBRE

08 : Téléthon, Prière de consulter les affiches.

15 : Noël du Basket, gratuit

de 14h à 18h à la Salle Polyvalente « APPE Basket »

16 : Marché des Créateurs, gratuit pour les visiteurs

de 10h à 19h à la Salle Polyvalente « Les Trésors de Charlotte »

16 : Repas du Club du 3ème Age

Salle des Fêtes « Club l'Automne »





Le Barbier de Séville à Panloy



La fête de la Pierre

La fête des Lapidaires



Week-end du 18 et 19 Août



Les Bateliers et les Armateurs



La Haute Pommeraie



Gibrand et la Bonnauderie

Les quartiers en fête



La Marine